

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du 26 mai 2020**

L'an deux mille vingt le 26 mai à 19 h 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Pibrac proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis salle polyvalente, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L.2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Camille POUPONNEAU – Benoît RABIOT – Laurence DEGERS – Honoré NOUVEL – Brigitte HILLAT – Guillaume BEN – Denise CORTIJO – Miguel PAYAN – Maryline LOUIS LHOSTE – Denis LE BOT – Gilbert FACCO – Joseph SALVADOR – Corinne DUFILS JUANOLA - Nathalie FAYE – Nathalie CROSTA – Franck DUVALEY - Nicolas DELPEUCH - Laurence TARQUIS - Yann KERGOURLAY – Benoît BEAUDOU– Romuald BEAUVAIS – Rachel MOUTON – Fanny PRADIER – Marion JOUAN RENAUD – Florence MAZZOLENI - Bruno COSTES – Didier KLYSZ– Odile BASQUIN.

Était absent excusé : Jean-Louis PIQUEPE ayant donné procuration à Bruno COSTES.

---

Monsieur Bruno COSTES, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal d'installation.

Avant de procéder plus loin dans l'ordre du jour, je voudrais que nous ayons tous ensemble une pensée et une minute de recueillement pour un agent de la Ville qui s'est longtemps dévoué au service public et qui nous a quittés hier. Je voudrais que nous puissions lui rendre hommage pour l'ensemble de ses services. Je vous prie de respecter une minute de silence. Il s'agit de Magali RESSOUCHES. Je vous remercie.

Monsieur le Maire procède à l'appel. La totalité du Conseil Municipal est réunie.

Avant de passer la parole et de continuer le Conseil Municipal, je vais me permettre de procéder à une petite lecture.

*« Mesdames et messieurs les élus. Tout d'abord, au nom de la liste « Pour Pibrac 2020 » que j'ai eu l'honneur de conduire lors de ces dernières élections municipales dans notre Ville après cinq ans d'engagement sans compter pour Pibrac avec toute mon équipe sortante, je tenais à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés pour aller voter, en particulier ceux qui ont décidé de soutenir notre projet et notre liste. C'est grâce à eux que nous sommes encore ici ce soir, certes dans un rôle différent, mais toujours là pour servir l'intérêt général et au-delà, de servir le bien commun.*

*Chacun en conviendra, le premier tour des élections municipales le 15 mars dernier s'est déroulé dans des circonstances très particulières :*

- le développement galopant de l'épidémie du coronavirus ;*
- le confinement des EHPAD dès le 9 mars ;*
- l'allocution de Monsieur le Président de la République le 12 mars demandant aux Français de sortir le moins possible de chez eux, annonçant d'ores et déjà la fermeture des établissements scolaires et de formation ;*
- l'allocution de Monsieur le Premier Ministre le 14 mars au soir la veille du scrutin, renouvelant les mêmes recommandations et prescrivant à minuit la fermeture des cafés et des restaurants.*

*Je félicite néanmoins l'équipe nouvellement élue et Mme POUPONNEAU que l'assemblée ici réunie s'apprête – du moins je le pense – à élire.*

*Mais il est important de souligner que de très nombreux habitants ne sont pas venus voter. À Pibrac, un taux de participation de 55 %, faible, très faible pour des élections qui généralement mobilisent, en retrait de 12 points par rapport aux élections municipales de 2015 et beaucoup plus si l'on compare à la mobilisation pour des élections présidentielles de 2017 qui ont vu le taux de participation grimper à plus de 80 %. La baisse de cette participation suite à la diffusion de messages sur les conditions sanitaires ne remet-elle pas en cause la*

*sincérité du scrutin, non seulement à Pibrac, mais au niveau national ? Cette interrogation est légitime. La réponse conditionne la valeur démocratique des résultats et la confiance que les électrices et les électeurs peuvent avoir envers leurs élus et les institutions. C'est pour cette raison majeure, des points également d'inconstitutionnalité, mais aussi en raison de toute une série de faits de la part de Demain Pibrac que je qualifierais d'irrégularités dûment constatées au cours de la campagne que j'ai décidé avec plus de 3 000 communes de France de déposer devant le Tribunal Administratif – vous le savez – une protestation contre les résultats de l'élection municipale. Laissons donc le soin à la justice et aux experts constitutionnalistes le soin de trancher ce débat.*

*Mesdames et messieurs les élus, Mme POUPONNEAU, après une campagne de dénigrement de nos cinq années à la tête de la municipalité, une campagne d'une violence inouïe avec des attaques répétées, des attaques personnelles et des propos que je n'aurais jamais pu imaginer à Pibrac, des fausses informations distillées à grand renfort de communication trompeuse, vous arrivez aujourd'hui à la tête de la Ville. Je respecte pleinement ce choix démocratique, mais je souhaite en tout état de cause que votre élection ne soit pas un malentendu.*

*Pendant cinq ans, nous n'avons eu de cesse que d'œuvrer pour l'intérêt général de la Ville, de faire avancer les dossiers, de faire bouger la Ville qui en avait bien besoin, de rattraper un retard de décennies d'immobilisme de certains de vos colistiers. Non seulement nous avons embelli et dynamisé la Ville, mais nous l'avons fait contrairement aux allégations de certains que vous avez relayées en maîtrisant parfaitement la charge fiscale. Nous laissons une situation financière aujourd'hui que nombre de villes envieraient. Pendant que nous prenions de plein fouet une baisse sans précédent des dotations de l'État aux collectivités, la fameuse DGF, sous l'ère du Président HOLLANDE, ce qui représente une baisse de dotation cumulée de 1,8 million d'euros, c'est-à-dire à peu près une année d'investissement sur la Ville, nous avons en même temps réduit les indemnités des élus de 40 %, maintenu un taux d'impôts locaux parmi les plus bas de la Métropole sans augmentation depuis bientôt 4 ans. Nous avons réduit, quasiment de moitié, la dette contractée par nos prédécesseurs après avoir renégocié les emprunts exorbitants et conservé un niveau d'investissement des plus importants et sans emprunt. Nous l'avons fait en combinant les efforts de réduction de la dette publique, d'optimisation des opérations, de recherche de fonds extérieurs comme les fonds européens qui nous ont permis de réaliser l'aire de covoiturage que vous connaissez, aujourd'hui la piste cyclable qui reliera demain le lycée au Chemin de la Tuilerie et je l'espère prochainement, à un futur complexe sportif dont la Ville a grand besoin. Nous avons fait sortir de terre la zone de l'Escalette où de grands noms de l'industrie, je le sais, ont prévu de s'installer très prochainement, conférant aujourd'hui à ce pôle d'activités l'attractivité qui lui est due.*

*En cinq ans, quasiment, toutes les infrastructures et les bâtiments publics auront été réhabilités, mis aux normes, notamment de sécurité et d'accessibilité : le Gymnase de la Castanette avec l'extension de la nouvelle salle de boxe, la salle polyvalente dans laquelle nous sommes aujourd'hui, le terrain synthétique que nous avons réalisé récemment, la mise en service à côté d'un city-stade flambant neuf, naturellement la nouvelle crèche MéliMélo au sein d'un complexe intergénérationnel. On pourra continuer également avec la restauration de l'ancienne école Maurice Fonville en Maison des Associations, le chantier a pris un peu de retard, mais il sera achevé – nous l'espérons – pour la rentrée de septembre. Également, les 12 kilomètres de trottoirs et de voiries, notamment l'Ancien Chemin de Lasserre et l'Avenue François Verdier, attendus par les riverains depuis des lustres. Je remercie à cette occasion naturellement l'appui de Toulouse Métropole dans la réalisation de ces infrastructures.*

*Pendant la même période, nous avons augmenté significativement et revisité les critères d'attribution des subventions aux associations avec des subventions de fonctionnement et des subventions projet incitant désormais les clubs à s'investir beaucoup plus dans l'animation de la Ville, car ces subventions doivent avant tout bénéficier à l'intérêt général et aux Pibracais.*

*Nous avons redynamisé les activités culturelles et festives de la Ville en soutenant de nouvelles initiatives comme le Festival de la Mécanik du Rire, le repas des aînés ou les Pibrac dansant qui connurent de véritables succès. Également, l'inoubliable embrasement de la Basilique pour le 14 juillet et des saisons théâtrales chaque année plus époustouflantes.*

*Nous nous sommes attaqués à la congestion urbaine en essayant un nouveau plan de circulation et à la sécurité en installant sur la Ville le dispositif Citoyens vigilants en déployant un système performant de vidéoprotection et en renforçant la Police municipale.*

*Voilà, mesdames et messieurs les élus, Mme POUPONNEAU, en quelques énumérations sommaires les résultats de notre action de cinq années de gouvernance de la Ville. Nous laissons une situation budgétaire*

*assainie et une dynamique d'investissement et de projet inégalée. Dans le cadre de la crise sanitaire économique que nous aurons à affronter dès la rentrée, il vous appartiendra demain de poursuivre cette trajectoire. Je souhaite que vous puissiez trouver les clés pour continuer de moderniser Pibrac tout en lui conservant l'authenticité à laquelle chacun d'entre nous est profondément attaché. Les Pibracais pourront donc compter sur une minorité vigilante dans tous les cas pour veiller à ce que vos décisions ne remettent pas en cause les grands équilibres que nous avons su trouver, pour qu'en aucun cas vos décisions ne pèsent à nouveau sur la fiscalité des Pibracais et ne remettent en cause le bien-vivre ensemble ni la qualité de vie de cette ville.*

*Avant de terminer, je souhaiterais naturellement remercier tous les membres de mon équipe qui m'ont fidèlement suivi durant ces quelques années pour leur engagement sans compter et quotidien au service de toutes et de tous dans l'intérêt général et le bien commun.*

*Je remercie également le personnel des différents services de la Ville, de Toulouse Métropole en particulier, toutes celles et tous ceux qui muent par un sens aigu du service public nous ont accompagnés et sans qui toutes les réalisations et tous les projets que nous avons menés n'auraient pu voir le jour.*

*Je me suis engagé en 2015 pour Pibrac. Je me suis impliqué totalement sans compter durant toutes ces années avec tout mon cœur 24 heures sur 24. J'ai mis dans cette mobilisation toute l'énergie requise pour faire bouger les choses, pour redonner à Pibrac la place qui est la sienne dans le respect des valeurs qui m'animent. Je l'ai fait comme d'ailleurs certains avec mon équipe au détriment d'une vie familiale et professionnelle. Mon implication tout entière pour Pibrac telle qu'elle fût pendant ces cinq années s'arrête donc là aujourd'hui. C'est donc à ma famille, à mon épouse, à mes enfants et à mes amis qui ne m'ont pas beaucoup vu pendant ces derniers mois que je souhaite essentiellement dédier les prochains jours et les prochains mois d'une vie que j'espère vraiment beaucoup plus sereine et plus tranquille.*

*Les défaites permettent utilement de se rappeler les choses essentielles tandis que les victoires ne font que de s'en éloigner. Je vous laisse donc ce soir, Mme POUPONNEAU et tous les élus ici présents, les clés de la Ville. Faites-en bon usage dans l'intérêt général et pour le bien commun. N'en doutez pas, nous sommes et serons toujours là, sans doute différemment, mais toujours là pour défendre notre qualité de vie et rappeler inlassablement les valeurs fondamentales auxquelles nous croyons résolument. Je vous remercie ».*

Après ce discours, je vais donc déclarer les membres du Conseil Municipal installés dans leurs nouvelles fonctions et les félicite. Je passe la présidence de l'assemblée à M. Honoré NOUVEL qui en est le doyen.

M. Honoré NOUVEL, vous avez la présidence.

M. NOUVEL, Adjoint au Maire

Merci. Mesdames les élus, messieurs les élus, je suis très honoré par cette fonction qui m'incombe en tant que doyen pour la partie qui consiste à procéder à l'élection du Maire.

Je vais reprendre ma feuille de route. Je fais l'appel des conseils municipaux de façon à vérifier le quorum en vertu de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le quorum est atteint.

La deuxième étape est la proposition de désignation du secrétaire de séance. Traditionnellement, ce rôle est dévolu au plus jeune d'entre nous. Aujourd'hui, ce serait Marion JOUAN RENAUD.

Je me dois de lire les articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu* ».

Je vais procéder à la constitution du bureau électoral, tout d'abord par la désignation de deux assesseurs. Traditionnellement, chacun d'eux doit être issu d'une des deux listes présentées à la candidature de la municipalité. Mme BASQUIN et M. BEN se proposent pour être assesseurs. Mme JOUAN RENAUD va faire office de secrétaire du bureau de vote.

### **Élection du Maire**

M. NOUVEL, Adjoint au Maire

Je demande quelles sont les candidatures au poste de Maire et la secrétaire va les inscrire sur le tableau.

Mme POUPONNEAU  
M. NOUVEL, je suis candidate.

M. NOUVEL, Adjoint au Maire  
Y a-t-il d'autres candidats ? Ce n'est pas le cas. Nous allons donc passer au scrutin. Sur ma droite se trouvent une urne, puis l'isoloir pour déposer vos bulletins. Devant chacun d'entre vous se trouvent deux enveloppes et deux bulletins blancs.

Mme MAZZOLENI  
S'il vous plaît, puis-je faire un court communiqué avant que l'élection ne commence ?

M. NOUVEL, Adjoint au Maire  
Je vous en prie.

Mme MAZZOLENI  
Suite aux propos irrespectueux, infamants et dégradants entendus durant la campagne électorale pour l'élection du Conseil Municipal de la Ville, constituent une atteinte grave et incommensurable à l'exercice de la démocratie, de tels comportements sont totalement inadmissibles. Par conséquent, j'ai décidé en mon âme et conscience de ne pas participer à ce vote. J'ajoute que, pour couper court à toute interprétation fallacieuse de mon choix libre et réfléchi, responsable et assumé, je suis venue vous le dire en direct. Sur ce, je vous laisse et vous dis au revoir.

M. NOUVEL, Adjoint au Maire  
Marion, tu noteras : pas de participation au vote de Mme Laurence MAZZOLENI. Je disais donc que vous avez deux bulletins et deux enveloppes. Ce soir, il y a deux votes. Le premier concerne l'élection du Maire et le deuxième sera réservé à l'élection de la liste des adjoints.

Je vais faire l'appel de chacun d'entre vous. Vous prenez un bulletin, une enveloppe, vous vous rendez à l'isoloir et vous le déposez dans l'urne. Je vais demander aux assesseurs de venir à côté de l'urne de façon à vérifier la régularité des opérations. Je précise qu'il faut inscrire sur le bulletin le nom tel qu'il est écrit sur le tableau.

#### *Déroulement du vote*

C'est terminé, donc nous allons procéder au dépouillement par les assesseurs.

M. SALVADOR Joseph, Conseiller Municipal  
Je crois qu'il vous manque quelqu'un, M. NOUVEL.

M. NOUVEL, Adjoint au Maire  
Excuses-moi, M. SALVADOR, je vous ai oublié. Il faut réclamer ! Ça y est, nous avons 28 signatures. Nous allons procéder au dépouillement. Les bulletins blancs ou nuls doivent être mis à part.

#### *Dépouillement*

*24 votes pour Camille POUPONNEAU et 4 votes blancs.*

Les bulletins sont conservés ainsi que les enveloppes et seront remis à Mme BAIGUINI.

Le résultat du scrutin désigne Mme Camille POUPONNEAU comme Maire de Pibrac par 24 voix sur 28 suffrages exprimés. (*Applaudissements*)

Mme POUPONNEAU, au nom de la Ville de Pibrac, je vous remets l'écharpe de Premier Magistrat de cette ville pour six ans. Je dis bien pour six ans et plus si affinités. Je pense qu'il y a déjà beaucoup d'affinités puisqu'avec deux tiers des suffrages, c'est un coup de foudre. Les coups de foudre préjugent toujours d'une belle histoire d'amour. Félicitations, Madame le Maire. (*Applaudissements*)

Je passe le relais à Mme POUPONNEAU pour le reste de l'élection.

Mme POUPONNEAU, Maire

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux, chers collègues et puisque je sais que vous êtes nombreux à nous suivre à distance sur la chaîne YouTube de la Ville, permettez-moi, vous tous, chères Pibracaises et chers Pibracais de vous saluer également ainsi que l'ensemble des collègues des communes voisines.

Ce protocole tout à fait spécial et cette séance sans public témoignent d'une situation, vous en conviendrez, totalement inédite que nous vivons ce soir avec l'installation d'un Conseil Municipal à Pibrac près de deux mois après son élection.

Je vais prendre un petit instant pour saluer un certain nombre de personnes qui, normalement, auraient été dans la salle si la situation l'avait permise, mais ce qui n'est pas le cas ce soir puisque pour éviter le maximum de regroupements nous avons convenu avec Bruno COSTES de faire une séance sans public.

Je pense bien évidemment à l'intégralité de mon équipe parce que nous sommes 24 ce soir, mais il y en avait 7 autres. Je pense à l'ensemble de mon équipe de campagne. Je voudrais ce soir les remercier, ils ont contribué à notre victoire et je tiens à leur dire ce soir mon infinie reconnaissance pour ce qu'ils ont apporté, chacun d'entre eux, à la vie de l'équipe. Pensée émue également pour ceux qui, à Pibrac, depuis des siècles ont exercé avant moi ces responsabilités. En ceignant l'écharpe tricolore, je mesure le poids des responsabilités qui m'incombent. Je mesure le don de soi de mes prédécesseurs également pour leur commune et je ferai tout pour être à leur hauteur. Qu'il me soit permis de remercier et de saluer chaleureusement ceux qui seront encore là pour vérifier que je suis bien à la hauteur. Je pense forcément à Robert BON, Maire de 1995 à 2014, que je remercie pour son geste, ce matin, ainsi que David SAINT-MELLION, Maire de 2014 à 2015 et Monsieur COSTES, je vous remercie également pour ces cinq dernières années au service des Pibracais.

Je voudrais également, en toute pudeur et rapidement, dire mon infinie gratitude pour celles et ceux qui, hier ou aujourd'hui par une présence constante ou un échange ponctuel, ont contribué à faire de moi qui je suis, à ma cellule familiale, à mes parents, mes sœurs, à mes amis de toujours, mes collègues de la vie politique et mes enseignants. Chacune et chacun d'entre vous a planté des graines de citoyenneté, d'engagement, de confiance sans quoi rien n'aurait été possible.

Et puis, bien sûr, vous tous, chères Pibracaises et chers Pibracais, qui m'avaient confié ces dernières années une anecdote, un encouragement, un projet, un sourire, vous êtes la raison de mon engagement et soyez-en sincèrement remerciés.

Je remercie bien sûr les 2500 électeurs qui nous ont accordé leur confiance et que je tiens ce soir à saluer très chaleureusement, tout comme je pense et je salue les 1 400 Pibracais qui avaient fait un choix différent. Je veux leur dire ce soir que leur rôle sera important pour les années à venir. Une démocratie ne vit bien que si elle peut se nourrir d'échanges. Je crois aux débats, je crois aux consensus, c'est ma méthode. J'invite donc ceux qui avaient fait un choix différent le 15 mars à dernier à prendre part à la vie de la commune dès les prochains mois pour nous aider à trouver un point d'équilibre qui rassemble le plus grand nombre.

Je vous le disais donc, une telle situation, un Conseil Municipal dans cette configuration sans public en dehors de la salle du Conseil Municipal, est inédite. Apprendre à vivre avec l'inédit, à gérer des situations de crise, voici ce qui nous attend, moi et mon équipe, ces prochains mois. À commencer par la situation économique particulièrement dans le secteur de l'aéronautique où les projections les plus pessimistes évoquent le licenciement d'une personne sur trois et le retour de l'activité telle qu'elle avait été avant la Covid-19 à l'horizon 2024. Cette situation va profondément impacter la vie de notre Commune, la confiance des habitants en l'avenir, la diminution du pouvoir d'achat et c'est à craindre, la baisse des finances communales. C'est pourquoi, dès notre arrivée demain, nous devons prendre la mesure de la situation et de son impact. Je demanderai un audit sur les finances de la Commune et des perspectives financières afin de pouvoir ajuster notre programme, voir objectivement d'où nous partons avant de voir où nous allons. Les priorités, les choix qu'il faudra faire, nous les ferons ensemble, car si cette Covid-19 est venue tout bouleverser, il y a une chose, une chose sur laquelle je ne transigerai pas, il y a un principe immuable qui a fait le socle de notre élection que rien ne mettra à mal, il s'agit de faire ensemble avec bienveillance. Je vous ai promis de faire le maximum et de le faire avec vous. Je ne vais pas vous dire que, demain, nous renverserons la table, mais je vous le dis très simplement et très sincèrement, nous traverserons la crise ensemble et nous construirons les solutions ensemble.

Pour les semaines à venir, voici donc la feuille de route de notre équipe : rassembler, protéger et apaiser.

Rassembler me semble la priorité, le temps de la campagne électorale est finie, du moins pour moi et je l'espère avec lui, la violence de certains propos de toutes parts. Je souhaite être le Maire de toutes les Pibracaises et de

tous les Pibracais. Je le redis ici, comme j'ai eu l'occasion de le dire le 15 mars, le soir de la victoire, puis comme je l'ai dit personnellement à Bruno COSTES lors d'un échange privé, si nous n'avons pas partagé les mêmes visions de la vie communale, ni de l'exercice du pouvoir, nous partageons tous le sens de l'engagement dans l'équipe sortante comme dans l'équipe arrivante, dans la majorité comme dans la minorité. Nous y donnons tous beaucoup de temps, beaucoup d'énergie. Que chacun ce soir en soit remercié sincèrement.

Et puis, qu'il me soit permis d'insister un peu plus particulièrement sur ceux qui ont terminé le 18 mai dernier leur mandat, pour certains d'entre eux après des décennies d'investissement pour la Commune et ce, quel que soit le côté de la table qu'ils occupaient au sein du Conseil Municipal. Je ne les nommerai pas, mais ils se reconnaîtront. Merci à eux.

Et puis, ce soir, je tiens à avoir une pensée toute particulière pour un ancien conseiller municipal de l'ancienne mandature qui vient de décéder, M. Loïc FORTAS qui est décédé aujourd'hui. Je voudrais que cette séance lui soit dédiée et, une fois encore, qu'il sache toute la reconnaissance pour son investissement.

Vous l'avez compris, notre marque de fabrique sera la force du collectif et la bienveillance. Cette volonté de rassemblement et de travailler ensemble ne doit pas se réduire à des paroles. Nous le traduirons en acte dès les prochaines semaines par le passage en Conseil Municipal d'une délibération sur la nouvelle gouvernance. Elle intégrera la nouvelle organisation que nous souhaitons mettre en place avec plus de participation citoyenne, de l'intergénérationnel et une meilleure prise en compte des élus de la minorité.

En deuxième lieu, il me semble primordial de vous protéger. Si pendant ces deux mois de confinement mon équipe et moi-même avons énormément travaillé à préparer la réalisation de notre programme en priorisant les mesures et en travaillant les dossiers, les prochaines semaines seront majoritairement consacrées à la gestion des conséquences de la Covid-19. Je réunirai dès demain les services pour faire un point d'étape et demain soir, l'ensemble de la communauté éducative pour faire un point sur la réouverture des établissements scolaires. Nous recevrons aussi une nouvelle dotation de masques de la part du Département et de la Région que nous vous distribuerons. La situation de notre économie locale et du commerce est pour moi également une priorité. Demain, nous devons aider nos entrepreneurs Pibracais à faire face à cette situation économique comme nous devons encourager la consommation locale. Il faut également protéger notre environnement et participer à la préservation de notre planète. L'écologie sera au cœur de nos préoccupations. Et puis, vous protéger, c'est aussi garantir la place de Pibrac dans Toulouse Métropole. Que nous soyons écoutés. Dès vendredi, je serai en réunion avec le Président, Jean-Luc MOUDENC, que je rencontrerai également la semaine prochaine. Je suis déjà aussi en échange constant avec mes collègues des communes voisines. À travers moi et Honoré NOUVEL qui est délégué à la Métropole, la voix de Pibrac portera au-delà de nos frontières communales.

Enfin, après avoir rassemblé et protégé, nous souhaitons apaiser. À ce moment de mon discours, je peux avoir une pensée, je veux et j'ai une pensée, et un mot particulier pour le personnel communal. Je tiens à remercier l'ensemble des agents qui ont amplement contribué à la gestion de la crise sanitaire et qui se sont particulièrement engagés. Je sais, chers agents, chers serviteurs du service public, que la situation pour vous est inédite. La situation de la Covid-19 se mélange bien évidemment à une situation de changement d'équipe municipale avec des interrogations et des craintes. Je tiens à vous rassurer, nous arrivons sans le moindre préjugé. Nous vous rencontrerons, nous vous écouterons et nous nous adapterons. Apaiser la vie à Pibrac, c'est aussi traiter deux sujets majeurs : l'urbanisme et les déplacements. Sur les déplacements, l'urgence est pour le moment de pouvoir bénéficier des effets d'aubaine liés aux financements étatiques débloqués dans le cadre de plans exceptionnels, notamment concernant le vélo et les modes doux. Nous enclenchons d'ores et déjà les échanges avec Toulouse Métropole à ce sujet. Sur l'urbanisme, nous aurons à gérer la situation de Coustayrac sur laquelle nous n'étions pas en phase avec le projet de la municipalité sortante. Il faudra aussi, de manière urgente, faire le point sur les permis de construire signés et les projets en cours. Et surtout, comme nous nous y étions engagés, revenir vers vous pour déterminer ensemble notre politique d'urbanisme, construire les 130 logements prévus par la Métropole tout en préservant notre cadre de vie unique.

Rassembler, protéger, apaiser, voilà donc ce qui guidera notre action les prochaines semaines. Tout cela, nous le ferons avec énormément de travail comme durant la campagne. Il n'y a pas de secret, cette phrase, vous l'avez tous entendue comme moi : le travail paie toujours. Alors, pas forcément de suite, pas forcément comme nous l'avions imaginé, mais en tout cas, du travail naissent toujours, toujours des résultats. C'est l'état d'esprit qui anime mon équipe et c'est dans cet état d'esprit que nous abordons les semaines à venir et j'aurais l'occasion plus tard de revenir sur la manière dans laquelle nous allons nous organiser.

Alors voilà, ce soir, les Pibracais, puis le Conseil Municipal, viennent donc de porter à la tête de la Commune de Pibrac, pour la première fois de son histoire, une femme. Ceux qui me connaissent savent très bien que je n'en fais pas un argument politique. En revanche, je voudrais rappeler quelques faits. En France, sous les

précédentes mandatures municipales de 2014, il y avait seulement 17 % de femmes maires et moins de 4 % de maires de moins de 40 ans. Si je vous parle de cela, c'est pour vous prouver combien Pibrac a fait preuve de progressisme et d'audace. Ce progressisme à Pibrac n'est pas nouveau, c'est ce qui a fait son histoire. À Pibrac, il y a eu une école pour l'instruction gratuite des jeunes filles bien avant que la loi FALLOUX ne l'y oblige, grâce à Mme LACROIX, veuve FERRIÈRE, qui a légué une maison qui a elle-même été échangée au Seigneur ROUGAGNON, qui n'est autre que l'actuelle Mairie où se trouva la première école libre de filles. Avant même la reconnaissance de l'égalité des sexes face à l'instruction, Pibrac posséda une école communale laïque pour les filles rue de la Gare. Et je pense bien évidemment aussi à la première femme entrée au sein du Conseil Municipal de Pibrac en 1945, Marie-Louise DURAND, dont les anciens reconnaissent la droiture et l'humanisme. Je pense aux premières femmes adjointes lors du mandat d'Henri COURTINES et particulièrement à Mme JARMACHE pour laquelle j'ai ce soir une pensée. Je pense enfin à ces institutrices pibracaises, particulièrement à Aline RIVALS qui avec son mari ont marqué l'histoire de la Commune et ont été à l'origine, notamment, de la création du Foyer Rural devenu ensuite la Maison des Jeunes, inépuisable puits de culture et de découverte pour la jeunesse pibracaise. Ce progressisme, donc, vous le voyez, c'est l'ADN de notre commune. Je voudrais ce soir vous promettre que nous en serons des humbles héritiers.

Il me revient donc de conclure. Vous savez qu'il est une coutume que j'apprécie particulièrement, celle de finir par une citation qui vient illustrer le propos. Pendant la campagne, nous avons beaucoup entendu parler de littérature avec CAMUS et de philosophie avec Michel SERRES. Finalement, ce soir, j'ai préféré revenir à l'essentiel, à ce qui nous a portés pendant cette campagne, retrouver le bon sens, celui de nos cercles de proximité et de nos aînés. Dans nos familles, qui est le meilleur garant de cette proximité et de ce bon sens, sinon nos grands-parents ? Ce soir, je pense à ma grand-mère, elle n'était ni écrivaine, ni femme politique, ni Pibracaise – tout le monde a des défauts –, mais permettez-moi de vous faire une confidence. Je pense que l'on ne fait de la bonne politique que quand on aime les gens comme on aime les siens. La situation qui nous attend va être difficile et je sais que vos attentes sont grandes, que vous avez beaucoup d'espoir. Je ne vais pas vous dire que tout sera évident, que nous serons d'accord sur tout, mais je voudrais vous redire que nous ferons au mieux, au maximum, pour que tout se passe bien. Dans pareille situation, votre aïeule, comme la mienne me l'a écrit il y a quelques années, aurait pu dire ceci : *« Même si dans la vie il y aura des bons et des moins bons moments, il faudra toujours avoir au fond de toi l'espérance de jours meilleurs, l'espérance qui rend optimiste »*.

Vive la République, vive la France, vive Pibrac ! (*Applaudissements*)

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je souhaiterais que nous nous levions pour observer une minute de silence en mémoire de la Covid-19 et des familles touchées et bien évidemment, je souhaite que soient aussi dans nos pensées Magali RESSOUCHES, comme l'a indiqué M. COSTES, et Loïc FORTAS. Je vous remercie.

Je vous propose de prendre la suite de l'ordre du jour. Le quorum étant fixé à dix présents minimum et les dix présents étant ici, nous allons pouvoir continuer.

Je vous propose de délibérer sur la fixation du nombre d'adjoints.

Conformément à l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints sans que ce nombre ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Pour Pibrac, cela fixe donc à 8 le nombre maximal d'adjoints que nous pouvons nommer. Je vous propose donc de fixer ce nombre d'adjoints à son maximum. Si vous en êtes d'accord, conformément à l'article 24 du règlement intérieur du Conseil Municipal, du précédent règlement intérieur, nous voterons le nouveau dans les prochains conseils municipaux, je vous propose de procéder à un vote à main levée si personne ne s'y oppose.

Qui est pour la fixation du nombre à 8 pour les adjoints ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Nous avons 4 abstentions puisque M. COSTES a la procuration de M. PIQUEPÉ et 24 voix pour.

**Délibération n° 202005DEAC14 "ELECTION"**  
**Objet : Fixation du nombre des adjoints au Maire**

Madame le Maire propose de déterminer le nombre d'adjoints au Maire, préalablement à leur élection.

A cette occasion, il est rappelé qu'en vertu de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil.

Ce pourcentage représente la limite maximale à ne pas dépasser, il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur.

Pour Pibrac la limite maximale est de 8 adjoints.

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, par 24 voix pour et 4 abstentions (M. COSTES, M. PIQUEPE, M. KLYSZ et Mme BASQUIN) :

- -FIXE à 8 le nombre des adjoints qu'il souhaite voir siéger en son sein.

**Élection des adjoints**

Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints. Je vous rappelle les articles L2122-4 et L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil Municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1 sans qu'il y ait l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. Les listes doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

Je vous propose de laisser un petit temps pour le dépôt des listes. Est-ce que quelqu'un souhaite déposer une liste ?

M. RABOT

Je souhaite déposer une liste composée de moi-même, Laurence DEGRERS, Honoré NOUVEL, Brigitte HILLAT, Guillaume BEN, Denise CORTIJO, Miguel PAYAN et Maryline LOUIS LHOSTE.

Mme POUPONNEAU, Maire

Parfait. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite déposer une liste ? Je laisse Mme JOUAN RENAUD inscrire l'ensemble de la liste. Le principe est le même que pour le vote précédent, vous avez une enveloppe devant vous ainsi qu'un bulletin vierge. Je vais appeler dans le même ordre l'ensemble des conseillers municipaux à rejoindre l'isoloir. Vous pourrez voter pour la liste de Benoît RABOT ou blanc. Si vous votez pour la liste de M. RABOT, il est seulement nécessaire d'inscrire le nom de M. RABOT sur le bulletin de vote.

Je constate qu'une liste a été déposée et qu'elle est conduite par M. RABOT et constituée en suivant de Mme Laurence DEGRERS, M. Honoré NOUVEL, Mme Brigitte HILLAT, M. Guillaume BEN, Mme Denise CORTIJO, M. Miguel PAYAN et Mme Maryline LOUIS LHOSTE.

*Déroulement du vote*

Nous allons procéder au dépouillement par les assesseurs. Vous avez bien l'ensemble des signatures à l'exception de Mme MAZZOLENI ? Parfait. Nous pouvons procéder au dépouillement.

*Dépouillement*

Très bien. Je vous laisse nous annoncer les résultats.

Mme JOUAN RENAUD

24 votes pour la liste de M. RABIOT et 4 votes blancs.

Mme POUPONNEAU, Maire

Très bien, donc nombre de votants : 28. 24 votants pour la liste de Benoît RABIOT et 4 votes blancs. La liste conduite par Benoît RABIOT est élue. Félicitations. (*Applaudissements*)

Je tiens à procéder solennellement à la remise d'écharpe pour les 8 personnes qui seront mes adjoints pour les six prochaines années. Je vais vous appeler un par un et vous dire la fierté de vous avoir à mes côtés. Nous continuerons à faire un travail d'équipe et je vous remercie pour votre investissement futur pour ces six prochaines années.

*Remise des écharpes aux 8 adjoints*

Avant de lever la séance du Conseil Municipal, il me reste à lire la charte de l' élu que vous avez tous posée devant vous. Vous repartirez tous avec et l'accrocherez tous dans votre bureau pour vous en souvenir tous les jours. Elle est issue de la loi de mars 2015. Je dois en donner lecture et vous en remettre une copie.

*« Charte de l' élu local*

*L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*

*Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*

*L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*

*L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*

*Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*

*L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il est désigné.*

*Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions ».*

Voilà, à méditer !

Je vais donc lever la séance du Conseil Municipal d'installation. Nous nous retrouverons prochainement et assez souvent dans les prochains mois parce que l'ordre du jour est assez copieux, à la fois budgétaire et pour un certain nombre de processus de désignations qui nous amèneront à nous voir prochainement.

Je vous remercie tous d'avoir été présents, je vous redis la fierté de conduire ce Conseil Municipal les six prochaines années et vous remercie par avance pour votre investissement. Merci à tous les Pibracais qui nous ont suivis et merci aux services de la Ville qui ont permis la retransmission de ces débats en intégralité. Merci beaucoup et très belle soirée à vous tous. (*Applaudissements*)

M. NOUVEL, Adjoint au Maire

Avant de vous lever et de partir, il reste un point qui n'était pas à l'ordre du jour, donc je vous demande un petit instant.

Mme POUPONNEAU, Maire

C'est trop tard pour le putsch, vous avez voté !

M. NOUVEL, Adjoint au Maire

Voilà, il y a exactement 30 roses qui représentent ton équipe de campagne.

Mme POUPONNEAU, Maire

Ce n'est plus un coup de foudre avec un bouquet pareil ! Merci à tous.

M. NOUVEL, Adjoint au Maire  
C'est l'ensemble de l'équipe.

Mme POUPONNEAU, Maire  
Merci beaucoup. (*Applaudissements*)

La séance est levée à 21 h.